

A **Résumé non technique de l'étude d'impact**

1. Présentation des principales caractéristiques du projet

Les sociétés BOREAS - GEDIA projettent d'implanter une centrale photovoltaïque d'une puissance d'environ 11,6 MWc sur le ban communal de Saulnières, en Eure-et-Loire (28).

Le parc photovoltaïque devrait permettre de produire environ 12,64 GWh par an, sur une durée de 30 ans.

Cette installation sera implantée au sein d'une ancienne carrière de silex aujourd'hui en cours d'enrichissement.

L'environnement proche est caractérisé par des parcelles agricoles, la ripisylve de la Blaise, et les abords du village de Saulnières.



Ce projet est monté en partenariat avec GEDIA, société locale de distribution en Eure-et-Loir basée à Dreux, producteur et fournisseur d'énergie en France.

Les opérations réalisées dans le cadre de la phase travaux seront :

- débroussaillage de 4,26 ha,
- reprofilage du terrain d'une surface d'environ 2,43 ha, avec réutilisation des déblais sur place,
- création de la piste légère et sécurisation du chantier par la mise en place de la clôture,
- implantation des panneaux photovoltaïques, des équipements divers,
- plantation des haies,
- raccordement des réseaux.

Les principaux composants de la centrale photovoltaïque sont :

- les modules photovoltaïques, de type monocristallin,
- les tables, structure supportant les modules, maintenues enfoncées dans le sol par simple battage ou après forage,
- les transformateurs et onduleurs : 29 unités chargées de convertir le courant continu en courant alternatif ; 3 postes de transformation seront utilisés afin d'élever la tension,
- le poste de livraison (cf. ci-contre pour exemple) : centralise l'ensemble de la production électrique du parc et l'injecte sur le réseau électrique.



Afin de compléter la haie arbustive existante, des plantations seront réalisées à l'extérieur des clôtures périphériques.

Des voies de circulation périphériques seront positionnées afin de permettre l'accès aux services d'incendie et de secours.

Le site sera raccordé au réseau électrique au niveau du poste source « Arpents » situé dans la commune de Vernouillet, à une distance de 12,2 km de la parcelle de projet.

La centrale photovoltaïque sera facilement accessible depuis la route départementale provenant de Dreux. Son accès se fera par un portail fermé à clé.

Seul le personnel de maintenance de l'exploitant pourra accéder au parc photovoltaïque pour les opérations de maintenance périodique et de vérification du fonctionnement de l'installation, ainsi que les services de secours.

L'entretien des espaces verts du site consistera en une fauche régulière de l'ensemble du terrain, la taille des haies et le débroussaillage de la clôture.

Après exploitation du site dont la durée prévisionnelle est de 30 ans, la remise en état du site est prévue par l'exploitant, avec le démantèlement de toutes les installations du site.

Les différents moyens et mesures de prévention et de protection contre un sinistre prévus seront :

- site entièrement clôturée et uniquement accessible par un portail fermé à clé,
- surveillance par caméras et système d'alarme,
- affichage des consignes de sécurité,
- dispositif de coupure générale d'électricité,
- moyen de défense contre l'incendie : réserve artificielle d'eau de 60 m³, extincteurs,
- voirie périphérique pour les services de secours.

Les différents résidus et émissions générés par l'installation ont été estimés :

Résidu ou émission	Phase chantier	Phase exploitation
Rejet aqueux	Absence d'eau usées	Absence d'eau usées
Rejets atmosphérique	Poussières, gaz à effet de serre (moteurs thermiques) Quantités faibles et localisées	Négligeable
Rejet dans le sol, le sous-sol	Sans objet (infiltration naturelle des eaux pluviales sans prétraitement)	Sans objet (infiltration naturelle des eaux pluviales sans prétraitement)
Bruit	Trafic routier, opérations de débroussaillage Ponctuel et limité dans le temps	Nul
Vibration	Négligeable	Nul
Lumière, chaleur et radiation	Faible, uniquement si le chantier a lieu en hiver, jusqu'à 20h maximum	Absence d'éclairage
Déchets	Bois (débroussaillage des fourrés) : environ 370 m ³ Déchets banals (carton, plastiques) : moins de 5 tonnes	Négligeable

2. Volet biodiversité et étude d'incidence Natura 2000

Chapitre rédigé par :



Les enjeux faunistiques et floristiques répertoriés dans l'aire d'étude immédiate (150 m autour du périmètre du projet) sont les suivants :

Niveaux d'enjeux	Habitats concernés (aire étude immédiate)	Enjeux faune et flore
Fort	Boisements, haies et fourrés	Oiseaux : zones de reproduction pour de nombreuses espèces dont certaines à enjeu de conservation (Bruant jaune, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Tourterelle des bois) Chiroptères : zones de chasse et de transit Faune : zones de refuges, d'alimentation, de chasse et de repos
	Points d'eau	Amphibiens : zones de reproduction Chiroptères : zones de chasse importantes Faune et oiseaux : zones de halte/repos/alimentation
Modérés à forts	Bâtiments	Oiseaux : zones de reproduction pour certaines espèces (hirondelles, Martinet noir, Faucon crécerelle)
Modérés	Cultures	Oiseaux : zones de reproduction potentielles, non pérennes, pour certaines espèces à enjeu de conservation (Œdicnème criard, Alouette des champs)
	Réseau hydrographique et certaines zones de friche	Faune et amphibiens : zones de transit
Faible à modéré	Zones ouvertes (prairies, friches, zones rudérales)	Oiseaux, Mammifères (Lapin de Garenne), Insectes (Petite Tortue) : zones d'alimentation Reptiles : zones de déplacements ou de chasse
	Boisements en période hivernale	Amphibiens : zone de refuges
Faible	Routes, chemins	Absence d'enjeux

Enfin, des zones humides ont été identifiées dans le périmètre immédiat du projet.

Impacts bruts en phase de travaux :

FLORE	Enjeu	Impact (destruction d'individus)
Frêne commun	Modéré	Faible
Anacamptide pyramidale	Faible	Nul
Autres espèces	Faible	Faible

HABITATS	Enjeu	Impact (destruction, dégradation)
Habitats à enjeu	Nul	Nul
Autres habitats	Faible	Faible

OISEAUX	Enjeu	Habitat de nidification	Impact brut			Déplacement
			Destruction d'individus	Perturbation d'individus	Destruction, dégradation d'habitats d'espèces	
Alouette des champs Œdicnème criard	Modéré	Au sol	Nul	Négligeable	Nul	Faible
Bruant jaune Chardonneret élégant Linotte mélodieuse Tourterelle des bois	Fort	Haies / fourrés / boisement	Fort (fourrés et plantation)	Fort (fourrés et plantation)	Modéré (fourrés et plantation)	
Tarier pâtre	Modéré					
Martin-pêcheur d'Europe	Fort					
Foulque macroule	Modéré	Zones humides	Nul	Négligeable	Nul	
Aigrette garzette						
Effraie des clochers Faucon crécerelle Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique Martinet noir	Modéré	Bâti	Nul	Négligeable	Nul	
Autres espèces protégées à enjeu de conservation faible	Faible	Au sol	Nul	Négligeable	Négligeable	
		Haies / fourrés / boisement	Fort (fourrés et plantation)	Fort (fourrés et plantation)	Modéré (fourrés et plantation)	
		Zones humides	Nul	Négligeable	Nul	
		Bâti	Nul	Négligeable	Nul	
Autres espèces non protégées à enjeu de conservation faible	Faible	Au sol	Nul	Négligeable	Négligeable	
		Haies / fourrés / boisement	Fort (fourrés et plantation)	Fort (fourrés et plantation)	Modéré (fourrés et plantation)	
		Zones humides	Nul	Négligeable	Nul	
		Bâti	Nul	Négligeable	Nul	

MAMMIFERES	Enjeu	Impact brut			
		Destruction d'individus	Perturbation d'individus	Destruction, dégradation d'habitats d'espèces	Déplacement
Chiroptères	Faible à fort selon l'espèce	Nul	Nul à négligeable	Faible	Négligeable
Lapin de garenne	Modéré	Faible	Faible	Faible	Négligeable
Mammifères terrestres à semi-aquatiques	Nul à faible	Négligeable	Négligeable	Négligeable	Négligeable

AMPHIBIENS	Enjeu	Impact brut			
		Destruction d'individus	Perturbation d'individus	Destruction, dégradation d'habitats d'espèces	Déplacement
Alyte accoucheur	Modéré	Faible en période de migration et d'hivernage	Faible en période de migration et d'hivernage	Négligeable	Négligeable
		Négligeable en période de reproduction	Négligeable en période de reproduction		
Grenouille verte	Modéré	Faible en période de migration et d'hivernage	Faible en période de migration et d'hivernage	Négligeable	Négligeable
		Négligeable en période de reproduction	Négligeable en période de reproduction		
Grenouille rieuse	Nul	Faible en période de migration et d'hivernage	Faible en période de migration et d'hivernage	Négligeable	Négligeable
		Négligeable en période de reproduction	Négligeable en période de reproduction		

REPTILES	Enjeu	Impact brut			
		Destruction, d'individus	Perturbation d'individus	Destruction, dégradation d'habitats d'espèces	Déplacement
Lézard des murailles	Faible	Fort en période de reproduction	Fort en période de reproduction	Faible	Négligeable
		Modéré en période d'hivernage	Modéré en période d'hivernage		

INSECTES	Enjeu	Destruction d'individus et perturbation	Destruction / Dégradation d'habitats d'espèces	Déplacement
Petite Tortue	Modéré	Faible à modéré	Faible	Négligeable
Autres espèces	Faible	Faible	Faible	Négligeable

Impacts bruts en phase exploitation :

- sur la flore et les habitats naturels : nul voire positif
- sur les oiseaux :
 - modéré en période de reproduction en cas d'entretien mécanique de la végétation et faible durant les autres périodes, pour le risque de perturbation ou destruction d'individus
 - faible voire positif pour l'avifaune pour la dégradation ou la destruction d'habitats d'espèces (zones d'alimentation et de reproduction)
- sur les chiroptères : modéré (éclairage nocturne)
- sur les mammifères terrestres et aquatique : négligeable
- sur les amphibiens : négligeable, voir positif
- sur les reptiles : négligeable, voir positif
- sur les insectes : négligeable voire positif

Impacts bruts sur les autres composantes des milieux naturels :

- sur la trame verte et bleue régionale et locale : faible
- sur les ZNIEFF : nul
- sur les zones humides :
 - imperméabilisation d'environ 25 m²
 - légère modification des fonctionnalités d'une saulaie convertie en prairie permanente

Mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi :

Phase du projet	Code de la mesure	Intitulé de la mesure	Groupes ou espèces justifiant la mesure	Type de mesure
Conception	ME-1	Évitement des zones à enjeu	Tous groupes	Évitement
Travaux	MR-1	Adaptation de la période de travaux sur l'année	Oiseaux, amphibiens, reptiles	Réduction
Travaux	MR-2	Adaptation de la période de travaux dans la journée	Mammifère	Réduction
Travaux	MR-3	Dispositif anti-intrusion pour les amphibiens	Amphibiens	Réduction
Travaux	MR-4	Mis en défens des éléments écologiques non concernés par les travaux	Tous groupes	Réduction
Travaux	MR-5	Prévenir l'installation et l'exportation d'espèces végétales envahissantes	Habitats naturels, flore	Réduction
Exploitation	MR-6	Éclairage nocturne compatible avec la faune	Mammifères	Réduction
Exploitation	MR-7	Adaptation des périodes d'entretien et d'intervention	Oiseaux	Réduction
Travaux	MR-8	Plantation et renforcement de haies	Tous groupes faunistiques	Réduction
Travaux	MR-9	Mise en place d'hibernacula ou gîtes à reptiles et amphibiens	Reptiles, Amphibiens	Réduction
Exploitation	MR-10	Gestion écologique des habitats dans la zone d'emprise du projet	Tous groupes	Réduction
Exploitation	MR-11	Limiter l'obstacle au déplacement de la faune	Petite et moyenne faune	Réduction
Exploitation	MR-12	Gestion des fourrés	Tous groupes	Réduction
Travaux	MA-1	Coordinateur environnemental de travaux	Tous groupes	Accompagnement
Exploitation	MS-1	Suivi naturalisé post-implantation du parc photovoltaïque	Tous groupes	Suivi

Incidence Natura 2000 :

- Oiseaux : aucune incidence significative sur les populations de Bondrée apivore, Martin-pêcheur d'Europe, Pic noir et Pluvier doré du site Natura 2000 « Forêt et étangs du Perche »
- Chiroptères : aucune incidence significative sur les populations de Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure et Maintenon à Anet et vallon affluents ».

3. Etat initial de l'environnement

Le tableau suivant présente le scénario de référence, pour chacune des thématiques environnementales de l'état initial de l'environnement, ainsi que l'évolution potentielle pour chaque compartiment environnemental avec et sans réalisation du projet.

Légende :		EVOLUTION SUPPOSEE AVEC/SANS LE PROJET	
NIVEAU D'ENJEU			Amélioration probable
	Enjeu faible		Pas de différence significative
	Enjeu moyen		Détérioration probable
	Enjeu fort		

Evolution potentielle de l'environnement avec/sans le projet

Thématique-		Principales caractéristiques	Niveau d'enjeu	Evolution sans le projet	Evolution avec mise en œuvre du projet
Contexte humain	Population	Secteur rural, faible densité de population Premières habitations à une soixantaine de mètres du site	Faible		
	Voies routières et accès	Grands axes de circulation éloignés Site accessible depuis des petites routes départementale et un chemin agricole	Faible		
	Trafic routier	Trafic routier faible dans le secteur	Faible		 Trafic en phase travaux, très limité en phase exploitation
	Autres moyens de transport	Pas d'accès en transport en commun Peu accessible aux transports doux	Très faible		
	Biens matériels	Absence d'éléments identifiés	Nul		
Cadre de vie, paysage et patrimoine	Topographie	Vallée de la Blaise, dominée par les plateaux du Sud au Nord Topographie du site remaniée et dénivelés assez importants	Moyen		  Evolution de la topographie
	Paysage	Au Nord du site, paysages associés à la vallée de la Blaise assez remarquables, notamment en raison de la richesse patrimoniale du secteur. Au Sud, paysages agricoles de grandes cultures, bien que parsemés de petits bois, plus communs. Site de projet partiellement visible depuis deux axes routiers	Moyen		 Projet visible dans le paysage local

Thématique-		Principales caractéristiques	Niveau d'enjeu	Evolution sans le projet	Evolution avec mise en œuvre du projet
		Proximité de Monuments Historiques et quartier d'habitation, sans toutefois d'intervisibilité vis-à-vis du site de projet Chemin de grande randonnée bordant la limite Ouest du site			
	Contexte agricole	Secteur agricole dominé par la culture de céréales Absence d'exploitation agricole au droit du site	Très faible	↔	↔
	Contexte forestier	Secteur peu boisé Illet de feuillus et landes identifiées au droit du site	Faible	↔	↘ Faible consommation d'espaces boisés et de fourrés arbustifs
	Occupation historique	Ancienne carrière de silex Dépôts de matériaux inertes	Très faible	↔	↔
	Patrimoine, culturel et historique	Deux Monuments Historiques dont les périmètres intersectent une petite portion du site de projet Deux Sites Patrimoniaux Remarquables à un peu plus de 100 m du site d'étude	Moyen	↔	↘ Atteinte possible de périmètres de Monuments ou SPR
	Patrimoine archéologique	Absence de zone de présomption de prescriptions archéologiques	Très faible	↔	↔
Hydrographie	Qualité de la masse d'eau	Mauvais état général de la masse d'eau superficielle en 2022	Moyen	↔	↘ Risque de dégradation de la masse d'eau
	Réseau hydrographique	Rivière la Blaise à une centaine de mètre du site de projet, cours d'eau intermittent en bordure de parcelle Plan d'eau d'origine humaine au droit du site	Faible	↔	↘ Incidence potentielle du cours d'eau intermittent et du plan d'eau
Air et climat	Qualité de l'air	Concentrations en polluants relativement faibles	Très faible	↔	↔
	Facteurs climatiques	Ensoleillement bon, en particulier en été	Faible	↔	↔
Géologie et hydrogéologie	Géologie - pédologie	Au droit du site de projet, présence d'alluvions et de Loess, matériaux poreux et perméables Secteur à sol limono-sableux	Faible	↔	↘ Risque de pollution du sol en phase travaux
	Hydrogéologie	Nappe affleurante et vulnérable aux pollutions, fortes pressions Important réservoir d'eau abrité par la nappe de craie Etats quantitatifs et chimiques médiocres de la nappe	Moyen	↔	↘ Risque de pollution de la nappe en phase travaux
	Captage d'eau potable	Absence de périmètre de protection dans la zone d'étude éloignée	Nul		
Risque	Risque sismique	Zone de sismicité très faible	Très faible	↔	↔

Thématique-		Principales caractéristiques	Niveau d'enjeu	Evolution sans le projet	Evolution avec mise en œuvre du projet
	Risque inondation	Risque de remontée de nappe dans le sol	Faible	↔	↔
	Mouvements de terrain	Aucun mouvement de terrain recensé sur le site	Nul		
	Cavités souterraines	Aucune cavité souterraine recensée sur le site	Nul		
	Retrait gonflement d'argiles	Zone d'aléa moyen	Faible	↔	↔
Risques technologiques	Pollution des sols	Absence de sites pollués Secteur d'Information sur les Sols (SIS) à Saulnières, à 200 m du site de projet : fonderie ayant fait l'objet de travaux de dépollution	Faible	↔	↔
	Installations industrielles	Peu d'établissements industriels encore en activité Présence d'un site SEVESO seuil bas à 2 km	Faible	↔	↔
	Transport de matières dangereuses	Absence d'éléments identifiés	Nul		

4. Incidences notables du projet sur l'environnement

Les incidences prévisibles du projet sur les différents compartiments environnementaux sont détaillées dans le tableau ci-après.

Légende :

NIVEAU D'ENJEU	
	Nul à très faible
	Enjeu faible
	Enjeu moyen
	Enjeu fort

NIVEAU D'INCIDENCE	
Très faible à nul	
Faible	
Moyen	
Fort	
Majeur	

MESURES EVITEMENT / REDUCTION A PREVOIR	
NON	
OUI (si impacts <u>négatifs</u> <u>significatifs</u>)	

Synthèse des incidences liés aux opérations réalisées en phase chantier :

OPERATIONS EN PHASE TRAVAUX	ENJEU	SYNTHESE DES INCIDENCES	GRADATION DE L'INCIDENCE	MESURES A PREVOIR
Travaux de débroussaillage	Secteur peu boisé Ilot de feuillus et landes identifiées au droit du site	Importante surface à débroussailler et déchets de bois générés	Très faible Négative Directe Permanente	NON
Travaux de terrassement	Topographie du site remaniée et dénivelés assez importants	Travaux de terrassement avec utilisation des déblais sur site	Très faible Négative Directe Permanente	NON
Trafic routier	Trafic routier faible dans le secteur		Très faible Négative Directe Temporaire	NON

OPERATIONS EN PHASE TRAVAUX	ENJEU		SYNTHESE DES INCIDENCES	GRADATION DE L'INCIDENCE		MESURES A PREVOIR
Sol et eaux souterraines	Nappe affleurante et vulnérable aux pollutions, fortes pressions Important réservoir d'eau abrité par la nappe de craie Etats quantitatifs et chimiques médiocres de la nappe		Risque de pollution en cas d'écoulement accidentel de liquide de véhicules	Moyen Négative Indirecte Permanente		OUI
Prélèvements et rejets d'eau	Absence de périmètre de protection dans la zone d'étude éloignée		Pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel	Nulle		NON
Rejets d'eau pluviale	Rivière la Blaise à une centaine de mètres du site de projet, cours d'eau intermittent en bordure de parcelle Plan d'eau d'origine humaine au droit du site		Infiltration des eaux pluviales Filtration par la végétation préservée sur le site	Très faible Négative Directe Temporaire		NON
Rejets atmosphériques	Concentrations en polluants relativement faibles		Rejets liés aux moteurs thermiques et émissions de poussières liées au passage des véhicules Indice local et temporaire	Très faible Négative Directe Temporaire		NON
Contexte acoustique	Secteur rural, faible densité de population Premières habitations à une soixantaine de mètres du site Trafic routier faible dans le secteur		Nuisances liées aux opérations de débroussaillage et trafic des engins	Moyen Négative Directe Permanente		OUI
Raccordement électrique	Masse d'eau superficielle et souterraine en mauvais état Traverse un village Longe un périmètre de protection éloigné, un site Natura 2000 et une ZNIEFF		Risques de pollution en phase travaux : masse d'eau souterraine, traversée d'un cours d'eau intermittent et longe un périmètre de captage éloigné Risque d'atteinte des milieux (bordure de ZNIEFF et site Natura 2000)	Faible Négative Directe Temporaire		OUI

Synthèse des incidences du projet sur les différents compartiments environnementaux :

THEMES	ENJEU		SYNTHESE DES INCIDENCES	GRADATION DE L'INCIDENCE		MESURES A PREVOIR
Milieux agricole	Secteur agricole dominé par la culture de céréales Absence d'exploitation agricole au droit du site		Absence de parcelles agricoles impactées	Très faible Négative Directe Permanente		NON
Milieux forestiers	Secteur peu boisé Ilôt de feuillus et landes identifiées au droit du site		Travaux de débroussaillage sur 4,26 ha, pas de défrichement de boisement Maintien de l'ilôt arbustif central	Très faible Négative Directe Permanente		NON

THEMES	ENJEUX		SYNTHESE DES INCIDENCES	GRADATION DE L'INCIDENCE		MESURES A PREVOIR
Ressource en eau	Mauvais état général de la masse d'eau superficielle en 2022		Pas de prélèvement d'eau Recharge de la nappe par les précipitations Rejets très limités, uniquement d'eaux pluviales	Très faible Négative Indirecte Permanente		NON
Contexte acoustique	Secteur rural, faible densité de population Premières habitations à une soixantaine de mètres du site Trafic routier faible dans le secteur		Absence d'installations bruyantes Trafic généré par l'exploitation de la centrale très faible	Très faible Négative Directe Temporaires		NON
Qualité de l'air	Concentrations en polluants relativement faibles		Emission très faibles	Très faible Négative Indirecte Permanente		NON
Sol et eaux souterraines	Nappe affleurante et vulnérable aux pollutions, fortes pressions Important réservoir d'eau abrité par la nappe de craie Etats quantitatif et chimique médiocres de la nappe		Ruissellement des eaux pluviales sans incidence sur le sous-sol Absence de stockage de produits polluants	Très faible Négative Indirecte Permanente		NON
Eaux superficielles	Rivière la Blaise à une centaine de mètre du site de projet, cours d'eau intermittent en bordure de parcelle Plan d'eau d'origine humaine au droit du site		Ruissellement des eaux pluviales sans incidence sur le plan d'eau et le cours d'eau temporaire	Très faible Négative Indirecte Permanente		NON
Trafic	Grands axes de circulation éloignés Site accessible depuis des petites routes départementale et un chemin agricole Trafic routier faible dans le secteur		Trafic généré par l'exploitation de la centrale photovoltaïque très faible	Très faible Négative Directe Permanente		NON
Biens matériels	Absence d'éléments identifiés			Nulle		NON
Populations locales	Secteur rural, faible densité de population Premières habitations à une soixantaine de mètres du site		Emissions et nuisances très limitées et ponctuelles	Très faible Négative Directe Temporaire		NON
Contexte économique	Secteur rural, faible densité de population Peu d'activités industriel dans le secteur proche		Bénéfices rétribués à l'échelle locale	Faible Positive Indirecte Permanente		NON

THEMES	ENJEUX	SYNTHESE DES INCIDENCES	GRADATION DE L'INCIDENCE	MESURES A PREVOIR
Paysage	Au Nord du site, paysages associés à la vallée de la Blaise assez remarquables, notamment en raison de la richesse patrimoniale du secteur. Au Sud, paysages agricoles de grandes cultures, bien que parsemés de petits bois, plus communs. Site de projet partiellement visible depuis deux axes routiers Proximité de Monuments Historiques et quartier d'habitation, sans toutefois d'intervisibilité vis-à-vis du site de projet Chemin de grande randonnée bordant la limite Ouest du site	Projet conçu avec une préoccupation forte pour préserver le paysage existant et s'intégrer de la manière la plus harmonieuse possible avec son environnement Absence d'intervisibilité avec les zones d'habitation et les Monuments Historiques Haie plantée permettant de masquer le site depuis un chemin de grande randonnée Projet partiellement visible depuis certaines portions du réseau routier	Faible Négative Directe Permanente	OUI
Patrimoine historique et culturel	Deux Monuments Historiques dont les périmètres intersectent une petite portion du site de projet Deux Sites Patrimoniaux Remarquables à un peu plus de 100 m du site d'étude	Pas d'intervisibilité ni secteurs de covisibilité entre les Monuments historiques Avis ABF	Très faible Négative Directe Permanente	NON
Patrimoine archéologique	Absence de zone de présomption de prescriptions archéologiques	Projet non soumis à des prospections archéologiques préalables	Nulle	NON

5. Vulnérabilité du projet face à un accident ou une catastrophe majeure

Un site classé Seveso « seuil bas », pour son stockage d'engrais, est localisé à plus de 2 km du projet ; il n'est donc pas susceptible de porter atteinte à la future centrale photovoltaïque.

Aucun accident majeur n'est donc susceptible de se produire au droit de l'aire immédiate.

Il n'existe aucune activité humaine à risque en périphérie proche du site. Aucun axe de circulation important ne passe à proximité de la zone d'étude.

Par sa nature même, tout accident majeur qui toucherait la centrale photovoltaïque conduirait tout au plus à l'arrêt de la production électrique, sans risque particulier pour le voisinage ou pour les différents compartiments environnementaux.

Le site apparaît comme peu vulnérable à un accident.

Le projet de centrale photovoltaïque n'apparaît pas vulnérable au risque sismique, ni au risque de foudroiement ou de glissement de terrain.

Les équipements de la centrale photovoltaïque ne sont pas sensibles vis-à-vis du risque de remontée de nappe identifié dans le secteur.

6. Solutions de substitution et justification des choix

Une recherche d'autres sites propices à l'accueil d'une centrale photovoltaïque a été effectuée à l'échelle de la commune de l'intercommunalité et Saulnières. Aucun de ces sites ne présente les caractéristiques compatibles avec un projet photovoltaïque.

Tout au long de l'élaboration du projet photovoltaïque, des contraintes et critères environnementaux ont été pris en compte et intégrés au projet. Les éléments ayant en particulier été pris en compte dans le projet ont été les suivants :

- Pistes et nécessaires d'exploitation :
 - Evitement total des zones humides
 - Les chemins sont perméables
- Evitement total de terrassement en zones humides
- Agrandissement de la zone de conservation :
 - Zones périphériques – centrale - traversantes
- Aménagement de l'implantation du parc pour concilier enjeux écologiques et puissance de production :
 - Conservation de 32% de la surface totale du parc
 - 46% de la zone à enjeux avifaunes, sur l'espace clôturé, sont conservés (association des différents types d'environnements)
 - Equilibre entre puissance et distance de raccordement
 - Amélioration technologie panneaux

Le site du projet de centrale photovoltaïque sélectionné présente de nombreux atouts :

- valorisation d'un site non exploitable
- sécurisation du site
- ensoleillement favorable,
- site très peu perceptible depuis son environnement

7. Mesures envisagées pour éviter, réduire ou compenser les effets négatifs du projet, coûts et suivi

Des mesures d'évitement et de réduction des incidences ont été recherchées lors du processus d'élaboration du projet.

Mesure	Coûts prévisionnels	Modalités de suivi des mesures
Mesure d'évitement		
E1 : Adaptation du tracé du raccordement de la centrale photovoltaïque	Sans surcoût	
Mesure de réduction		
R1 : Protection du sol et des eaux souterraines – bonnes pratiques de chantier et matériel de prévention des pollutions	≈ 180-300 € pour 3 kits anti-pollution et rétentions	ENEDIS
R2 : Limitation des nuisances sonores - Adaptation des périodes et des emplacements des travaux	Sans surcoût	Suivi par le responsable de chantier
R3 : Limitation des nuisances sonores - Sélection des véhicules de chantier et bonnes pratiques	Variable selon choix de l'équipement	Suivi par le responsable de chantier
R4 : Insertion paysagère - Plantations complémentaires et panneaux d'information	≈ 1800 € pour les plantations ≈ 1000 € pour les panneaux d'information	Suivi par le responsable de chantier
R5 : Intégration des préconisations dans le cahier des charges de travaux	≈ 500 €	Suivi par le responsable de chantier

La mise en place de ces différentes mesures permet de réduire les niveaux d'incidences identifiées.

Aucune mesure de compensation n'est ainsi nécessaire.

Enfin, des mesures d'accompagnement sont également proposées, afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans le projet global :

- A1 : Information des riverains
- A2 : Plan de gestion des plantations